



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consulter les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités : rejoignez notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations sont essentielles pour alimenter les BSV et avoir une vision la plus juste possible des principaux ravageurs et maladies des végétaux de la région.

N°03

21/11/2022



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

Rédacteurs du bulletin

FREDON Nouvelle-Aquitaine

Jessica RODRIGUEZ

jessica.rodriquez@fredon-na.fr

Régis MISSOU

regis.missou@fredon-na.fr

Sabine LLOBET

sabine.llobet@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF/SRAL

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal JEVI - Edition

Nouvelle-Aquitaine

N°03 du 21/11/2022 »



Ce qu'il faut retenir

Réseau d'observateurs

- **Participer à la surveillance collective** : Nous avons besoin de tous pour agir et surveiller notre territoire d'éventuelles attaques de bio-agresseurs. Si vous êtes intéressés, rejoignez-nous !

Maladies

- **Rosette du rosier** : à surveiller.
- **Maladie de la suie** : maladie présente en Nouvelle-Aquitaine.
- **Mosaïque du figuier** : maladie présente chez les professionnels en Nouvelle-Aquitaine, à surveiller.

Ravageurs

- **Scarabée japonais** : restez vigilants !
- **Capricornes asiatiques** : à surveiller.
- **Longicorne tigre** : il continue sa progression en Gironde, à surveiller.
- **Punaise réticulée du chêne** : toujours en progression sur de nombreux départements.
- **Papillon palmivore argentin** : toujours en progression.
- **Charançon rouge** : des captures d'adultes mais pas d'attaques sur palmiers.
- **Xylosandrus crassiusculus** : deux signalements récents.

Adventices

- **Jussie rampante** : présente en Nouvelle-Aquitaine.
- **Ambrosie** : toujours présente dans plusieurs départements.

Protocoles en cas de découverte d'un organisme nuisible

1/ Le réseau JEVI/ZNA en Nouvelle-Aquitaine

• Présentation du réseau d'observateurs en 2022

Le réseau d'épidémiosurveillance en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur les observations réalisées sur végétaux par les agents des services de l'Etat, de FREDON Nouvelle-Aquitaine et également celles de particuliers, entreprises et agents de collectivités locales dans les parcs et jardins. Tous les lecteurs de ce bulletin sont invités à rejoindre le réseau afin d'enrichir les données valorisées dans le cadre de ce BSV et tous les observateurs sont remerciés pour leur contribution. Pour participer au réseau, contacter :

Sabine LLOBET (sabine.llobet@fredon-na.fr) pour les départements 16, 17, 79 et 86 (05.49.62.73.53),
Jessica RODRIGUEZ (jessica.rodriguez@fredon-na.fr) pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64 (05.56.36.60.91),
Régis MISSOU (regis.missou@fredon-na.fr) pour les départements 19, 23 et 87 (05.55.04.64.06).

Participez au réseau en faisant remonter vos signalements :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...), toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doivent être signalés à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

La limitation de la propagation des bioagresseurs réglementés et émergents qui menacent le patrimoine végétal nécessite une implication collective pour permettre la mise en œuvre rapide de mesures de gestion efficaces.

• Signalétique des organismes suivis en 2022

Les différents impacts des différents ravageurs mentionnés dans ce bulletin sont classés en utilisant la signalétique présentée dans le tableau ci-contre.

€	Impact économique
🏰	Impact patrimonial / environnemental
⊕	Impact sur la santé humaine
👁️	Impact esthétique
🛡️	Impact lié à la sécurité

2/ Bilan climatique

En 2022, globalement un déficit de précipitations est enregistré par rapport aux normales saisonnières de la région Nouvelle-Aquitaine. La douceur du mois de mars et les fortes gelées tardives de début avril ont conduit à des dégâts en reprise de végétation ou de floraison sur différentes espèces végétales (frêne, rosier, abricotier, figuier, micocoulier, lagerstroemia, etc) et sur les végétaux en pleine floraison.

La sécheresse et les températures du mois de mai atteignent des niveaux records. La sécheresse de mai est la plus importante enregistrée lors des 60 dernières années en Nouvelle-Aquitaine. C'est aussi le mois le plus chaud depuis 1950, et juin est le plus chaud depuis 1947. L'été 2022 a été marqué par des vagues de chaleur remarquables par leur intensité et leur durée ainsi que par un assèchement record des sols superficiels. Il se classe au 10^{ème} rang des étés les plus secs sur la période 1959-2022.

⇒ L'année 2022 a été marquée par des événements climatologiques extrêmes avec une douceur printanières, des gelées tardives en avril, de fortes chaleurs en mai et juin, d'importants dégâts suite aux orages de grêle en mai, canicule et sécheresse en été conduisant à un assèchement des sols superficiels et d'importants feux de forêts. Ces événements ont provoqué une fragilisation des végétaux, avec des mortalités d'arbres et d'arbustes dans de nombreux sites. Suivant les données Météo France, l'été 2022 et ses extrêmes météorologiques pourraient être la norme après 2050.

3 / Etat sanitaire

❖ Maladies (champignon, virus)

❖ Organismes Réglementés (OR)

La rosette du rosier (*Emaravirus rosae*) € 🏰 🕒

Biologie/symptômes : La rosette du rosier est une maladie virale qui affecte les rosiers (*Rosa sp.*). Toutes les espèces et hybrides de rosiers peuvent être concernés par cette maladie, qui sévit quasi-exclusivement en Amérique du Nord (Canada, États-Unis). Elle est due à un phytovirus du genre *Emaravirus*, appelé *Rose rosette virus (RRV)*, transmis exclusivement par des acariens (*Phyllocoptes fructiphilus*). Les symptômes sont très variés et s'observent sur feuilles, tiges et fleurs. L'infection virale conduit à une croissance excessive, des malformations, une décoloration et une réduction de la floraison. Le virus peut entraîner le dépérissement et la mort des rosiers infectés dans un délai de deux à trois ans après l'infection.

Observations : Aucun foyer n'a été détecté en Nouvelle-Aquitaine jusque-là.

Pousses rougies sur un rosier infecté – (Crédit photo : Patrick Di Bello – Oregon State University et Jennifer Olson de State University)



• Organismes Non Réglementés (ONR)

Maladie de la suie de l'érable (*Cryptostroma corticale*) € 🏰 + 🕒

Biologie/symptômes : La maladie de la suie provoque outre le dessèchement de rameaux, un enroulement et la chute des feuilles en été. Les symptômes caractéristiques de cette maladie s'observent au niveau de l'écorce qui se boursoufle et se détache facilement en laissant apparaître une couche de suie noire et une coloration brun-verdâtre à jaune anormale. La maladie se développe après des étés chauds et secs.

Observations : En 2022, la maladie est signalée dans la Métropole Bordelaise (33), à Royan (17), dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne avec 8 nouveaux foyers détectés dans la région.

Évaluation du risque : Attention ! Ce champignon qui entraîne un dépérissement de l'érable est responsable de troubles respiratoires par inhalation chez l'homme (possibilité de crises d'asthme sévères). Il est nécessaire de ce fait de s'équiper d'un masque à cartouche et d'une combinaison pour la manipulation des arbres atteints.

La maladie de la mosaïque du figuier



Biologie/symptômes : La maladie de la mosaïque du figuier est provoquée par un virus dont le vecteur est un petit acarien *Aceria ficus*. Les symptômes caractéristiques de cette maladie s'observent par la décoloration des feuilles ou des fruits en forme de mosaïque et/ou circulaire le long des nervures qui peuvent évoluer en nécroses. La maladie entraîne la chute prématurée des fruits.



Observations : En 2022, la maladie est pour l'instant observée dans les Deux-Sèvres, en Charente-Maritime, en Charente, en Corrèze et dans le Lot-et-Garonne. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir favorisé l'expression de la maladie.

Figuier infectés par la mosaïque du figuier – (Crédit photo : H. HANTZBERG et E. VIGNAUD – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Evaluation du risque : **Attention !** Aucune méthode de lutte curative n'est disponible. Il convient de mettre en œuvre des mesures de lutte préventives qui passent par le contrôle des populations des acariens vecteurs de la maladie et la destruction rapide des figuiers malades. Il convient de veiller à ne pas introduire et bouturer de matériel végétal présentant des signes d'infection. La mise en circulation et la commercialisation de végétaux atteints est interdite.

❖ Ravageurs (insecte, papillon)

• Organismes Réglementés (OR)

Scarabée japonais (*Popillia japonica*)



Biologie/symptômes : Le scarabée japonais est un organisme de quarantaine prioritaire contre lequel la lutte est obligatoire. Il mesure 1 cm de long et ressemble au hanneton horticole (*Phyllopertha horticola*). Il est identifiable par les touffes de soies blanches sur son abdomen. Sa tête, son thorax et son abdomen sont de couleur vert-doré et les ailes marron. Cet insecte très polyphage peut s'attaquer à une grande diversité d'espèces végétales comme des arbres feuillus à bois tendre (érable, marronnier, bouleau, platane, pommier, pêcher, prunier, noyer, châtaignier, etc), ainsi que la vigne ou le maïs.



Adulte *Popillia japonica* - Crédits photos : site internet ephytia

Observations : Le risque d'introduction de cet insecte sur le territoire national est considéré comme fort. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée à l'échelle nationale toutes cultures. Aucun scarabée japonais n'a été détecté à ce jour en Nouvelle-Aquitaine.

Evaluation du risque : L'insecte peut se déplacer sur de grandes distances au moyen de divers types de transports terrestres en adoptant un comportement **d'auto-stoppeur**. Les larves peuvent être introduites accidentellement via l'introduction de végétaux destinés à la plantation avec de la terre adhérente. Il est recommandé de procéder à un examen visuel attentif des végétaux avant plantation et en particulier lorsque les végétaux, sont originaires d'Etats **où cet organisme est déclaré présent comme l'Italie ou l'Allemagne**. Les adultes peuvent s'observer jusqu'en **en septembre-octobre**.

Capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) € 🏰 🦺

Biologie/symptômes : Le capricorne asiatique des agrumes est un organisme de quarantaine prioritaire dans l'union européenne contre lequel la lutte est obligatoire. Il occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les noisetiers, les platanes, les peupliers, les saules, les bouleaux, les marronniers.

Rappel : Les symptômes de sa présence s'observent sur **les racines affleurantes** et la **base du tronc** (jusqu'à 1m environ de hauteur). On retrouve également de la sciure en dehors des galeries (activité larvaire), et des coulures de sève, qui facilitent leur détection. Le capricorne asiatique des agrumes a été détecté en **juillet 2018 à Royan** (17). Les mesures de lutte mises en œuvre dans le périmètre concerné par ce foyer sont fixées par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes-asiatiques>.

Observations : La surveillance à Royan reste en place jusqu'en octobre/novembre. L'équipe cynophile est intervenue entre le 12 et le 23 septembre. Aucun symptôme de présence d'*Anoplophora chinensis* n'a été observé lors de cette prospection.

Recherche d'*Anoplophora chinensis* par la brigade cynophile à Royan, Septembre 2022 - Crédit photo : S. Llobet (FREDON Nouvelle-Aquitaine)



Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) € 🏰 🦺

Biologie/symptômes : Comme *Anoplophora chinensis*, *A. glabripennis* est un organisme de quarantaine prioritaire dans l'union européenne. A la différence d'*A. chinensis*, les symptômes de sa présence s'observent sur **le tronc** (à partir d'1m de hauteur environ) et **les branches**. Il a été détecté dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

Observations : Aucune détection de ce capricorne n'a été faite en Nouvelle-Aquitaine à ce jour.

Evaluation du risque : La surveillance de ces deux capricornes asiatiques est à conduire sur les feuillus à bois tendre pour permettre une détection précoce de leur présence (adultes, trous d'émergence ou sciure) et mettre en œuvre sans retards des opérations de lutte. Les adultes de ces deux capricornes peuvent voler et se disséminer sur de courtes distances. Ils peuvent aussi être via les mouvements de végétaux, de produits végétaux, débris végétaux ou de bois infestés par des larves. **La période de vol s'étend sur toute la période végétative d'avril à octobre avec un pic de juin à août.**



Trous de sortie et adulte de *Xylotrechus chinensis* à Bordeaux (33) en 2022 – (Crédit photo : Jade LO DESLAY)

Biologie/symptômes : Les adultes du longicorne tigre sont ornés de zébrures rousses, noires et jaunes rappelant celles des frelons. Ils **émergent de mai à juillet**. Leurs larves xylophages forent des galeries dans l'écorce des arbres et mesurent entre 15 à 25 millimètres de long. Le longicorne tigre apprécie les mûriers (*Morus spp.*) mais pommiers, poiriers et vigne peuvent être des hôtes potentiels.

Observations : Signalé en France pour la première fois en 2018 à Sète (Hérault) et au Bouscat (Gironde), il apparaît être largement présent dans la Métropole de Bordeaux. A cette période de l'année, seules les larves devraient rester actives dans les troncs des mûriers platanes (bruit de craquement venant de l'arbre).

Evaluation du risque : Le développement rapide de l'insecte et de son aire de répartition autour du foyer initial invite à renforcer la surveillance de l'ensemble des muriers platanes, afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergence ou de sciure pour définir plus précisément le niveau d'infestation dans la région. **La détection de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **est à signaler à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine, il convient de détruire les parties contaminées par brulage ou broyage afin d'arrêter sa progression dans le département.**

• Organismes Non Réglementés (ONR)

Punaise réticulée ou tigre du chêne (*Corythucha arcuata*)



Biologie/symptômes : Originaires d'Amérique de l'Ouest, cette punaise est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles. La punaise réticulée du chêne a été observée pour la première fois en région toulousaine (31). Les premiers foyers sont observés à partir de 2018 en Nouvelle-Aquitaine à Pau (64).

Observations : En 2022, de nombreux signalements ont été rapportés en Gironde, dans les Landes, en Lot et Garonne et en Pyrénées-Atlantiques.

Adultes et larves *Corythucha arcuata* - Crédit photo : J. RODRIGUEZ – FREDON Nouvelle-Aquitaine



Evaluation du risque : Compte tenu de sa petite taille, l'insecte peut être facilement transporté à longue distance par tous les moyens de transport terrestre. **En conséquence, il est fortement recommandé aux personnes résidents dans les sites où l'insecte est présent de veiller à ce qu'ils n'en transportent pas sur leurs vêtements avant de se déplacer.**

Papillon palmivore (*Paysandisia archon*) € 🏰 🕒



Symptômes sur palme et adulte à Vaux-sur-Mer (17) – (Crédit Photo : G. Ravion - 2020)

Biologie/symptômes : La période de vol des adultes de *Paysandisia archon* s'étale de mai à mi-octobre. Les œufs pondus par les femelles éclosent rapidement et les larves pénètrent dans le palmier. Les symptômes de l'attaque sont des perforations des palmes et la présence de trous et de sciure au pied du palmier.

Observations : Le papillon palmivore est largement répandu en Gironde, dans les Landes, le Lot et Garonne et la Charente-Maritime. Ce ravageur continue de se propager et conduit à la perte de nombreux palmiers.

Évaluation du risque : Les vols de *Paysandisia archon* se poursuivent en Nouvelle-Aquitaine jusque mi-octobre, soyez vigilants !

B Mesures prophylactiques et de lutte. Des produits de bio-contrôle existent :

La lutte contre cet organisme peut s'opérer par des moyens de lutte biologique à l'aide de produits à base de spores du champignon *Beauveria bassiana* ou de nématodes entomopathogènes (*Steinernema carpocapsae*). Ces produits agissent principalement sur les larves présentes dans le palmier.

Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) € 🏰 🕒

Biologie/symptômes : La période de vol des adultes s'étend de **mars à octobre**. Ces derniers, de couleur brun-rouge (3-4 cm de long avec un rostre incurvé), pondent à la base des jeunes palmes ou sur les blessures du tronc. Deux à cinq jours après la ponte (chaque femelle peut pondre entre 200 et 300 œufs), les larves émergent et causent des dégâts en se nourrissant des tissus vasculaires à l'intérieur des palmes et du stipe. En fin de cycle, elles se nymphosent dans un cocon construit à base de fibres de palmier. Une fois les adultes sortis, le cycle reprend.

Observations : En 2022, est détecté en Gironde et dans les Landes respectivement dans les communes de Gujan-Mestras (33) et de Dax (40), sans des symptômes d'attaque permettant d'identifier des palmiers contaminés dans la zone de piégeage. En revanche, aucun n'a été capturé en Charente-Maritime où un premier foyer a été détecté en 2018.



Charançon rouge adulte – La Tremblade 2018 - Crédit photo : L. Paulhac (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Évaluation du risque : La surveillance des palmiers est à maintenir en particulier dans la zone littorale où la concentration de palmiers sensibles du genre Phoenix est la plus importante. **La découverte de tout symptôme** correspondant au ravageur ci-dessus doit **impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine, pour la mise en œuvre rapide d'un plan d'éradication.**

Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*) € 🏰 🕒

Biologie/symptômes : Les adultes creusent des galeries dans les branches et le tronc, ce qui entraîne une expulsion de sciure blanche sous la forme de cylindres compacts. Ces symptômes caractéristiques apparaissent plutôt l'été. Cet insecte de 2 à 3 mm de long est très polyphage et s'attaque à tous les feuillus. En Europe, il est répertorié notamment sur caroubiers (*Ceratonia siliqua*), châtaigniers (*Castanea sativa*) et arbres de Judée (*Cercis siliquastrum*).

Observations : Signalé pour la première fois dans les Pyrénées Atlantiques en 2018, *Xylosandrus crassiusculus* a été signalé par la suite dans les Landes.

En juin 2022, il est à nouveau observé dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sur *Lagerstromia indica*. Fin août à Mios (33), une enquête suite à une suspicion de présence de cet insecte conduit à identifier la présence d'une autre espèce de scolyte ***Xylosandrus germanus***. Il est originaire d'Asie orientale, produit des symptômes similaires à ceux de ***Xylosandrus crassiusculus***. La surveillance est donc à conduire désormais sur ces deux espèces.



Adulte *X. crassiusculus* - Crédit photo : Sylvie Désiré (FDGDON 64)



Adulte *X. germanus* - Crédit photo : Pictures site internet Cabi.org



Bâtonnets de sciure compactée et trous de *Xylosandrus crassiusculus* (à gauche) et bâtonnets de sciure de *Xylosandrus germanus* (au milieu et à droite) (Crédit photo : Mairie de Nice et Joëlle DELPHINO à Mios)

Evaluation du risque : La surveillance est à conduire sur les feuillus, des arbres fruitiers, des essences forestières et ornementales. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **doit être remontée à la DRAAF/SRAL ou à FREDON Nouvelle-Aquitaine.**

Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) € 🏰 🕸

Biologie/symptômes : La punaise diabolique est de grande taille, de 12 à 17 mm de long et de 7 à 10 mm de large. C'est un ravageur polyphage venant d'Asie. Elle peut s'attaquer à 170 espèces végétales (arbres fruitiers, plantes herbacées, plantes ornementales et grandes cultures). Elle se nourrit surtout des organes reproducteurs des plantes occasionnant des dégâts et des baisses de rendement suite à l'avortement des bourgeons floraux ou à la chute des jeunes fruits. Elle a envahi l'Europe en 2004 et a été répertoriée en France pour la première fois en 2012.

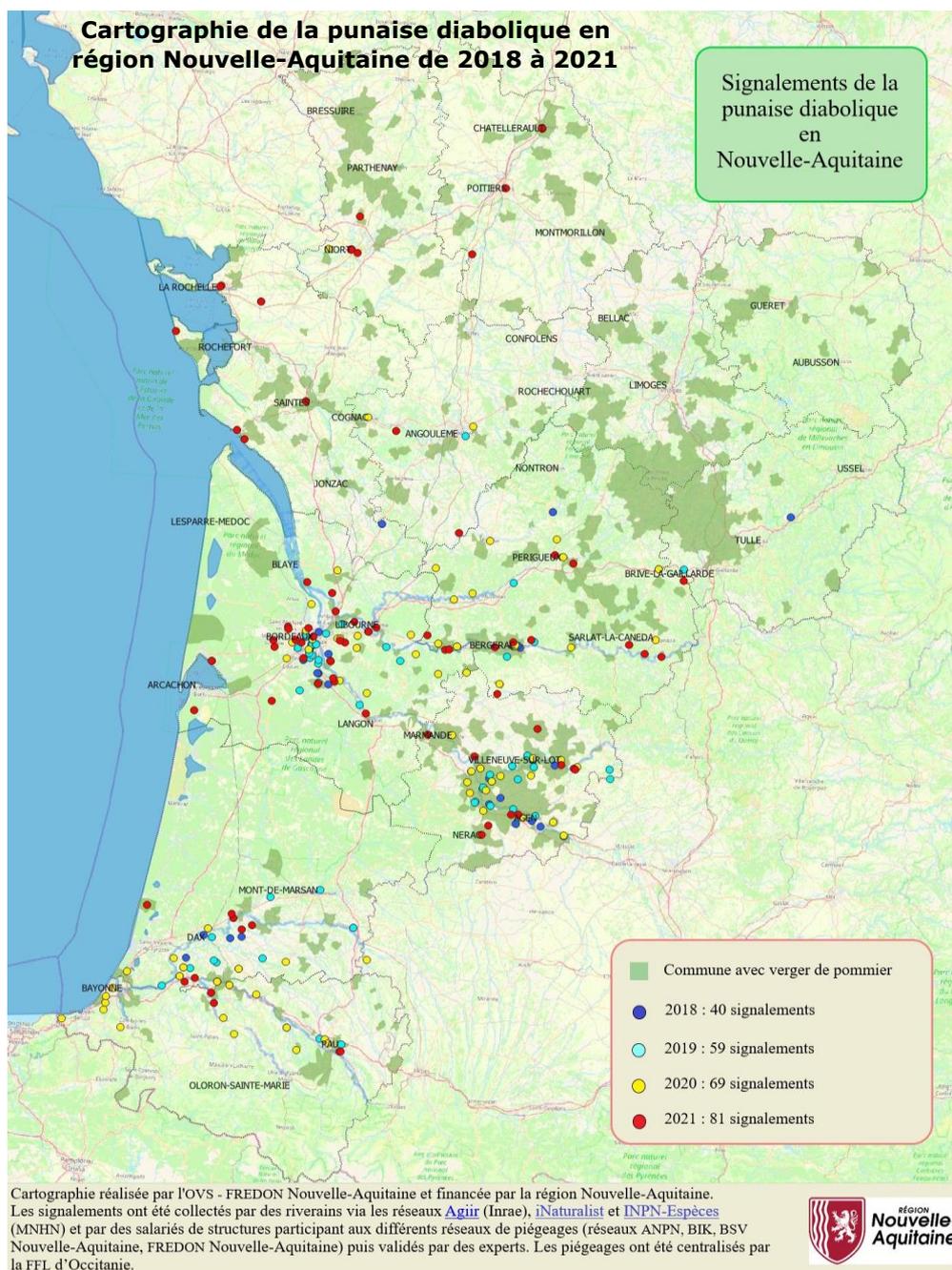
Cette punaise est également connue pour l'invasion des habitations à l'automne lorsqu'elle recherche un abri pour hiverner. Néanmoins, elle n'a aucun impact sur la santé humaine ou animale.



Larve de punaise diabolique
(*Halyomorpha halys*) - Crédit photo : S. Piotin, Niort (Sept 2022)

Observations : En 2022, cette punaise est signalée par nos observateurs dans les Deux-Sèvres (79), les Pyrénées-Atlantiques (64) et en Gironde (33). Par ailleurs, un réseau de piégeage hors JEVİ a été mis en place sur la région : en 2022, cette punaise a été piégée dans les départements de la Corrèze (19), de la Dordogne (24), du Lot et Garonne (47), des Deux-Sèvres (79), de la Vienne (86) et de la Haute-Vienne (87).

Evaluation du risque : Une vigilance est de mise à la surveillance des feuillus, des arbres fruitiers, des essences herbacées et ornementales. Comme *Popillia japonica*, cette punaise a un **comportement d'auto-stoppeur** : elle se disperse par les échanges commerciaux en se cachant dans les marchandises ou dans les véhicules.



Charançon noir du figuier (*Aclees taiwanensis*) € 🏰 🕒

Biologie/symptômes : Ce coléoptère originaire de Chine a pour hôte principal le figuier (*Ficus carica*). Présent en Italie depuis plusieurs années, il est détecté en France pour la première fois dans le Var en 2019. L'adulte d'une taille de l'ordre de 2 cm a une silhouette caractéristique des charançons, avec leur rostre. Le corps est noir brillant avec des élytres ponctués. Il pond ses œufs à la base du tronc, généralement au collet. Les larves en se développant détruisent l'arbre en consommant progressivement l'aubier conduisant à une réduction du flux de sève brute.



Charançon noir du figuier adulte - Crédit photo : Facebook alerte charançon noir du figuier

Rappel : Bien que non réglementé, cet insecte émergent provoque des dégâts conséquents sur les arbres attaqués, allant jusqu'à leur mort.

Observations : Ce charançon a été signalé dans plusieurs communes du Lot-et-Garonne au cours de l'été où il semblerait qu'il soit présent depuis quelques années.

Evaluation du risque : La surveillance des figuiers est à renforcer pour permettre de déterminer son aire de répartition en Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu des enjeux, il pourrait être envisagé la mise en place d'un plan de lutte adapté. Aussi, **la découverte de tout symptôme évocateur de la présence de ce charançon est à signaler impérativement à la DRAAF/SRAL.**

4/ Plantes envahissantes

Jussie rampante (*Ludwigia peploides*) 🏰

Biologie/symptômes : C'est une espèce vivace aquatique qui s'installe dans les eaux stagnantes à faiblement courantes telles que les mares, les canaux, les fossés, etc. Elle est reconnaissable à ces petites fleurs jaunes présentes de mai à septembre. Elle se repère facilement car elle constitue des herbiers aquatiques largement fleuris. Elle se reproduit par fragmentation de ses tiges.

Observations : La jussie rampante a été signalée cette année dans les départements de la Vienne (86), la Gironde (33), la Charente-Maritime (17) et le Lot-et-Garonne (47).



Jussie rampante à l'étang municipal d'Uzurat - 2019 - Limoges (87) (Crédits photo : R. Missou - FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Evaluation du risque : Elle concurrence la flore aquatique immergée en empêchant la pénétration de la lumière vers le fond et en occupant toute la niche écologique. Elle peut contribuer au phénomène de dystrophisation voire de zone morte : en se décomposant, elle produit un déficit en oxygène limitant ou empêchant dans cette zone la survie de la plupart des espèces animales.



Biologie/symptômes : L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne. Il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison. Sa gestion est rendue complexe par la durée de survie de graines (jusqu'à 30 ans avant la germination). La plante colonise divers types de terrains : friches, sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, friches industrielles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés.

Observations du réseau : Les graines sont arrivées à maturité et peuvent être relâchées par les plantes. L'ambroisie est recensée en Charente, Gironde, Dordogne, Creuse et Vienne. Elle s'observe dans différents milieux en zone agricole et non agricole. Il a pu être constaté une contamination des graines destinées à l'agraineage du gibier par celle d'ambroisie.

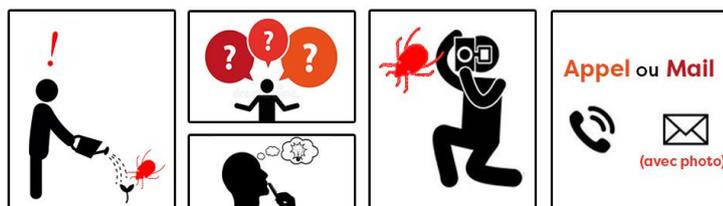


Graines d'Ambroisie - Crédits photo : G. Guyot (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Evaluation du risque : La période de floraison se situe, en général, entre août et octobre. A cette date de l'année il n'y a pas de mesure de gestion adaptée, il conviendra de veiller à assurer la destruction des plantes en 2023 si possible avant leur floraison pour éviter la propagation du pollen et des graines. En cas de nécessité, contacter la référente : **Gaëlle GUYOT** / gaelle.guyot@fredon-na.fr - **06.75.06.62.39**. La présence l'ambroisie peut être signalée via la plateforme de signalement : www.signalement-ambroisie.fr

5/ Que faire en cas de découverte d'un organisme nuisible

En cas d'observation d'un organisme nuisible sur vos plantes ou d'une plante envahissante, il convient de prendre une photographie et de l'envoyer par mail aux adresses mentionnées ci-dessous en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date de l'observation.



Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes, ...) ou toute suspicion d'organisme nuisible réglementé doivent être signalés à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine finance et pilote ce dispositif d'épidémiosurveillance. Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, FREDON Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).